

Travaux publics et Services gouvernementaux Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Defence Communications Division. (QD)
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, 8C2
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet				
Voice Switch for ATC Units (VC	CS)			
Solicitation No N° de l'invitation		Date		
W8475-20VCS1/A		2019-10-09		
Client Reference No N° de référence du client		GETS Ref. No N° de réf. de SEAG		
W8475-20VCS1		PW-\$\$QD-028-27481		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
028qd.W8475-20VCS1				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin Time Zone				
at - à 02:00 PM			Fuseau horaire	
			Eastern Standard Time	
on - le 2019-12-13			EST	
F.O.B F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes				
Plant-Usine: Destination: Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:		:	Buyer Id - Id de l'acheteur	
Garate, Oscar			028qd	
Telephone No N° de téléphone		FAX N	FAX No N° de FAX	
(819) 420-1768 ()		() -		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				
DEPARTMENT OF NATIONA	L DEFENCE			
101 COLONEL BY DR.				
MGen Georges R. Pearkes Building OTTAWA				
Ontario				
K1A0K2				
Canada				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address				
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur				
Telephone No N°de téléphone				
Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to si	ign on behalf of Vendor/Firm			
(type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	actères d'imprimerie)			
	D .			
Signature	Date			



Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions

Travaux publics et Services gouvernementaux Public Works and Government Services

Document No.W8475-20VCS1/A

nditions	Offered offerte	
ises et Co	eq. Del. teq. Liv.	_
Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Delivery Req. Del. Offered Livraison Req. Liv. offerte	See Herein
Voir Parti	Jnit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	\$
	Unit Price// FOB Destination	€
	U. of I. U. de D.	ns
	Qty Qté	1
	Inv. Code Fact.	W8475
	Dest. Code Dest.	W8475
Canada	Description	Voice Switch for ATC Units (VCS)
	Item Article	1
	_	





W8475- VCS001

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) CONCERNANT LE PROJET DE SÉLECTEURS DE COMMUNICATIONS VOCALES (SCV) POUR LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (CCA)

1. Objectif et nature de la demande de renseignements (DDR)

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) sollicite les commentaires de l'industrie concernant les exigences du Projet de SCV énumérées dans les annexes jointes aux présentes. Le besoin, comme décrit dans ces annexes jointes, sera satisfait pour le compte gouvernement du Canada à la demande du ministère de la Défense nationale (MDN).

Voici les objectifs de la DDR :

- a. informer les soumissionnaires potentiels des exigences du projet;
- recueillir des renseignements sur la faisabilité technique des exigences énoncées dans le présent document;
- c. obtenir les commentaires de l'industrie pour simplifier les exigences techniques du MDN en vue d'aider à l'élaboration d'une éventuelle demande de propositions qui pourrait être publiée dans un proche avenir;
- d. obtenir des renseignements sur les coûts auprès de l'industrie à des fins de planification budgétaire;
- e. consulter des soumissionnaires potentiels et répondre à leurs questions, au besoin.

La présente demande de renseignements ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de propositions (DP). Elle ne donnera pas lieu à la conclusion d'un accord ou d'un contrat. Elle ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada et n'autorise aucunement les éventuels répondants à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. Enfin, elle ne doit pas être considérée comme un engagement à l'égard de la publication d'une demande de soumissions subséquente ou de l'attribution d'un contrat pour les travaux décrits dans les présentes.

Bien que les renseignements recueillis peuvent être fournis sous la forme d'information commerciale confidentielle (dans ce cas, ils seront traités en conséquence par le Canada), le Canada peut les utiliser dans le cadre de la rédaction des spécifications fonctionnelles (qui peuvent faire l'objet de modifications) et de la planification budgétaire.







On encourage les répondants à indiquer, dans l'information fournie au Canada, tout renseignement qu'ils considèrent comme exclusif, personnel ou appartenant à un tiers. Veuillez noter que le Canada pourrait être tenu par la loi (p. ex., en réponse à une demande formulée dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*) de divulguer des renseignements exclusifs ou délicats sur le plan commercial concernant un répondant (pour en savoir davantage : http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/).

On demande aux répondants de préciser si leur réponse, ou une partie de celle-ci, est assujettie au Règlement sur les marchandises contrôlées.

La participation à la DDR est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. La présente DDR ne servira pas à établir une liste de fournisseurs éventuels pour les travaux à venir. De plus, la participation à la présente DDR n'est ni une condition ni un préalable pour participer à toute invitation à soumissionner potentielle subséquente.

Les répondants ne recevront aucun remboursement pour les frais engagés pour répondre à la présente DDR.

La date de clôture de la DDR indiquée dans les présentes n'est pas la date limite pour présenter des commentaires ou des idées. Les commentaires seront acceptés jusqu'à ce que l'invitation à soumissionner soit publiée (le cas échéant).

2. Renseignements généraux

Aux fins du présent document, l'expression **Système de sélecteurs de communications vocales (système de SCV)** comprend tous les écrans de CCA, tous les sélecteurs, toutes les enregistreuses voix et données, tous les dispositifs d'intégration et de multiplexage, tous les convertisseurs de données et l'ensemble du réseau interne. Le Projet de sélecteurs de communications vocales pour le contrôle de la circulation aérienne (CCA) vise la livraison de nouveaux systèmes de SCV.

Le Projet des SCV appuiera les Forces armées canadiennes (FAC) et l'Aviation royale canadienne (ARC) dans l'exécution d'opérations d'instruction et de vol. Peu importe la mission assignée, les produits livrables du Projet des SCV habiliteront tous les systèmes de communication de CCA, qu'ils soient statiques dans diverses unités du ministère de la Défense nationale (MDN) ou déployés, à intégrer des sous-systèmes, comme des systèmes de communications sol/air/sol, les téléphones, les systèmes d'alarme d'écrasement, le Système automatique d'information de région terminale (ATIS), les systèmes de diffusion générale, les lignes directes entre les divers organismes de contrôle de l'espace aérien, y compris NAV CANADA, assureront des simulations pour les contrôleurs de circulation aérienne et l'instruction des pilotes et aideront les unités de l'ARC à réagir aux directives du commandant en temps opportun.









Le Projet de SCV fournira des capacités à l'échelle nationale et en situation de déploiement. Par conséquent, le matériel connexe sera exposé à une vaste gamme d'environnements.

3. Portée éventuelle des travaux et contraintes :

Le Projet des SCV doit mettre à niveau et fournir l'infrastructure de communication essentielle dont on a grandement besoin et comprendra, sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants :

- a. Remplacement des systèmes de SVC de CCA existants par des systèmes de SVC de CCA modernes, fiables, pouvant fonctionner avec la voix sur protocole Internet (VoIP).
- b. Établissement de systèmes de SCV pouvant fonctionner en réseau à l'échelle du Canada afin d'appuyer la surveillance et les opérations nationales à distance.
- c. Livraison de systèmes de SCV pouvant être déployés pour appuyer les opérations expéditionnaires (nombre à confirmer).
- d. Fourniture du matériel d'instruction, de la liste des pièces de rechange recommandées par les fabricants, d'un logiciel de traitement des données, d'un logiciel de configuration, des systèmes de commande à distance et de la documentation technique.
- e. Maintien du système de SCV livré pour une période minimale de dix (10) ans.

4. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales

Voici une liste de lois, d'accords commerciaux et de politiques gouvernementales qui pourraient avoir des répercussions sur toute invitation à soumissionner subséquente :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Loi sur la production de défense
- Retombées industrielles et technologiques (RIT)
- Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (SAMD)
- Programme des marchandises contrôlées (PMC)
- Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCF-EE)
- Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG)







5. Calendrier

Le calendrier suivant devrait servir de base de référence pour la présentation des réponses :

Affichage de la DDR Octobre 10, 2019

Clôture de la DDR Décembre 13, 2019

Journée de l'industrie Novembre 13, 2019

Séances individuelles Novembre 13-14, 2019

Le Canada peut modifier le calendrier ci-dessus à tout moment selon les besoins.

6. Remarques importantes à l'intention des répondants

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs réponses à l'autorité contractante de SPAC indiquée ci-dessous, de préférence par courriel :

Oscar Garate

Autorité contractante

Services publics et Approvisionnement Canada

Direction générale des approvisionnements (DGA)

Secteur de l'approvisionnement et du soutien en équipement aérospatial et terrestre

Place du Portage, Phase III, pièce 8C2

Gatineau (Québec) K1A 0S5

Canada

Téléphone: 819-420-1768

Courriel: oscar.garate@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Les répondants doivent fournir les coordonnées d'une personne-ressource dans leur réponse.

Toute modification apportée à la présente DDR sera affichée sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement. Le Canada demande aux répondants de consulter le site Achatsetventes.gc.ca régulièrement pour vérifier les modifications apportées, le cas échéant.

7. Séances de consultation à venir

Les répondants intéressés pourront participer à la Journée de l'industrie et à des rencontres individuelles avec des représentants du gouvernement les Novembre 13. Ces rencontres ont pour but de permettre aux participants intéressés d'obtenir d'autres renseignements sur le Projet de SCV et ses exigences propres.







Pour s'inscrire à la Journée de l'industrie, il faut écrire à l'autorité contractante à l'adresse électronique indiquée ci-dessus au plus tard le Novembre 12, 2019 à 12 h.

Même s'il ne participe pas à la Journée de l'industrie, un fournisseur pourra répondre à une éventuelle demande de soumissions.

8. Réponses à la DDR

Les réponses à la présente DDR devraient être soumises à l'autorité contractante de SPAC qui est identifiée ci-dessus.

Les répondants devraient présenter leur réponse en format Microsoft Word ou Microsoft Excel, comme ils le souhaitent.



W8475- 20VCS1 PROJET DES UNITÉS DE SÉLECTEURS DE COMMUNICATIONS VOCALES (SCV) POUR LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (CCA)

Annexe A ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Système de sélecteurs de communications vocales pour le contrôle de la circulation aérienne

Le système de sélecteurs de communications vocales (SCV) pour la gestion de la circulation aérienne (GCA) (tant statiques que déployables) comprend tous les systèmes de communications déployés dans diverses unités du ministère de la Défense nationale (MDN), comme les systèmes de communications sol/air/sol, les téléphones, les systèmes d'alarme d'écrasement, les systèmes de diffusion générale et les lignes directes entre les divers organismes de contrôle de l'espace aérien, y compris NAV CANADA.

Le but premier du système de SCV pour la GCA est de gérer l'interface de communications entre les contrôleurs de la circulation aérienne (CCA) et les aéronefs, par radio dans les bandes aéronautiques de très haute fréquence (VHF) et d'ultra haute fréquence (UHF), de la manière définie dans le règlement de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), et de permettre aux CCA de maintenir une séparation entre les aéronefs dans le ciel lorsque ceux-ci s'approchent et s'éloignent des aéroports ainsi qu'au sol sur les terrains de ces derniers.

Aux fins du présent document, l'expression système de sélecteurs de communications vocales (système de SCV) doit inclure tous les écrans de CCA, les sélecteurs, les enregistreuses voix et données, les dispositifs d'intégration et de multiplexage, les convertisseurs de données et le réseau interne. Le système de SCV doit permettre aux CCA de communiquer par de multiples moyens, dont les suivants : communications radio sol/air/sol, téléphones du Système automatique d'information de région terminale (ATIS), téléphones, systèmes d'alarme d'écrasement, systèmes de diffusion générale, lignes directes entre les divers organismes de contrôle de l'espace aérien et fonction d'enregistrement et de lecture des données vocales synchronisées avec celles des données radar.

Le SCV pour la GCA comprend l'enregistrement de toutes les sources audio et radar de la GCA et du CCA, le stockage des enregistrements et l'accès protégé à ceux-ci aux fins d'enquête et de formation ainsi que pour des raisons juridiques.

Le nouveau système de SCV doit interagir avec l'équipement actuel et moderne de GCA du MDN qui n'est pas remplacé dans le cadre du projet de SCV. Il s'agit plus particulièrement de toutes les radios de GCA, du Système automatique d'information de région terminale (ATIS), des téléphones, des systèmes d'alarme d'écrasement, des systèmes de diffusion générale, des lignes directes et des radars.





W8475- 20VCS1 PROJET DES UNITÉS DE SÉLECTEURS DE COMMUNICATIONS VOCALES (SCV) POUR LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (CCA)

Tableau A.1 – Exigences relatives au système de SCV

- 1. Le système de SCV doit pouvoir être exploité de la manière définie dans les documents suivants :
 - a. ED-136 VoIP ATM System Operational and Technical Requirements;
 - b. ED-137 Interoperability Standards for VoIP ATM Components;
 - c. ED-138 Network Requirements and Performances for VoIP ATM Systems;
 - d. ED-139 Qualification tests for VoIP ATM Components and Systems.
- 2. Le système de SCV doit pouvoir exploiter les radios de GCA, de la manière définie dans les règlements de l'OACI, dans les bandes de fréquences VHF/UHF sol/air/sol.
- 3. Le système de SCV doit pouvoir exploiter tout l'équipement actuel et moderne et procéder à des enregistrements/lectures à l'aide de celui-ci : radios de GCA, Système automatique d'information de région terminale (ATIS), téléphones, systèmes d'alarme d'écrasement, systèmes de diffusion générale, lignes directes et fonction de données vocales synchronisées avec celles des données radar.
- 4. Le système de SCV doit pouvoir fournir des positions simulées de CCA et de contrôleur pilote et doit pouvoir enregistrer celles-ci aux fins de formation.
- 5. Le système de SCV doit pouvoir exploiter les messages de diffusion du Système automatique d'information de région terminale (ATIS) et procéder à des enregistrements de ceux-ci, de la manière définie dans les règlements de l'OACI, à l'annexe 11, au chapitre 4.
- 6. Le système de SCV doit pouvoir prendre en charge un accès partagé aux ressources radio et téléphoniques distantes et doit permettre l'exploitation à distance de tours depuis un autre emplacement géographique.
- 7. Le système de SCV doit être extensible, d'une (1x) position de CCA à seize (16x) positions de CCA. On doit porter une attention particulière à la taille, au poids et à la puissance (SWaP) des systèmes de SCV déployables.
- 8. Le système de SCV doit pouvoir prendre en charge une fonction d'exposé de transfert/relève ajoutée à toutes les positions de SCV et utilisée pour enregistrer tous les transferts entre le personnel opérationnel.
- 9. Le système de SCV doit pouvoir gérer et modifier des valeurs définies site par site, depuis des emplacements distants désignés, par exemple un centre d'entretien.
- 10. Le fournisseur du système de SCV doit fournir des composantes du système permettant de mener des essais intégrés (BIT), des essais de performance, des essais à distance et des essais d'acceptation en usine (critères et homologation).
- 11. Le système de SCV doit pouvoir interagir avec les systèmes actuels (circuits analogiques air/sol/air et circuits vocaux par ligne terrestre.)





W8475- 20VCS1 PROJET DES UNITÉS DE SÉLECTEURS DE COMMUNICATIONS VOCALES (SCV) POUR LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (CCA)

ANNEXE A1

RETOMBÉES INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES ET PROPOSITION DE VALEUR

Le Canada sollicite les commentaires de l'industrie sur les capacités, le potentiel d'exportation, les activités de R et D et les possibilités d'exploitation industrielles qui l'aideront à établir des approches d'optimisation de l'approvisionnement pouvant découler de la présente LI aux fins de retombées économiques.

<u>Pour chaque élément de la LI auquel votre entreprise répond</u>, veuillez fournir des réponses aux questions suivantes :

- 1. Quelles sont à vos yeux les occasions économiques que représente pour votre entreprise la réalisation de travaux directement au Canada en lien avec le besoin?
- 2. Quelles sont à vos yeux les occasions économiques que représente pour votre entreprise la réalisation de travaux en collaboration avec des entreprises canadiennes :
 - a. Directement en lien avec le besoin (dressez une liste)?
 - b. Dans d'autres secteurs (veuillez préciser)?
- 3. Ces occasions existent-elles déjà au Canada ou est-ce qu'il faudra faire des investissements?
- 4. Quelles activités de R et D liées au besoin prévoyez-vous mener :
 - a. Directement en lien avec le besoin?
 - b. Dans d'autres secteurs?
- 5. Y a-t-il des occasions d'exportation liées au besoin qui pourraient être saisies :
 - a. Directement en lien avec le besoin?
 - b. Dans d'autres secteurs?
- 6. Y a-t-il d'autres secteurs prioritaires qui devraient faire l'objet d'une optimisation?





W8475- VCS01

LETTRE D'INTÉRÊT (LI) RELATIVE AU PROJET DES UNITÉS DE SÉLECTEURS DE COMMUNICATIONS VOCALES (SCV) POUR LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (CCA)

ANNEXE A2

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

Acronyme	Définition
ARC	Aviation royale canadienne
ATIS	Service automatique d'information de région terminale
BIT	Essai intégré
CCA	Contrôle de la circulation aérienne
COI	Capacité opérationnelle initiale
CONOPS	Concept des opérations
СОТ	Capacité opérationnelle totale
COTS	Commercial sur étagère
Esc	Escadron
F et E	Fonctionnement et entretien
FAC	Forces armées canadiennes
FAO	Formation assistée par ordinateur
FDVP	Fin de durée de vie prévue
GCA	Gestion de la circulation aérienne
GCVM	Gestionnaire du cycle de vie du matériel
GI	Gestion de l'information
MDN	Ministère de la Défense nationale
MTBF	Moyenne des temps de bon fonctionnement
MTTR	Moyenne des temps de travaux de réparation
S/A/S	Sol-air-sol
SCV	Projet des unités de sélecteurs de communications vocales pour le contrôle de la circulation aérienne (CCA)
UHF	Ultra haute fréquence
USAF	United States Air Force
VHF	Très haute fréquence
ZR	Zone de responsabilité



